

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Présents : VISTE D. NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. ROUANET B. BELLAY D
VOLFINGER L

Absents: ROUDIER M (donne pouvoir à NEGRE R.) RAISSAC J (donne pouvoir à
VAILHE Ch)

Secrétaire de Séance : BELLAY D

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 5 mars 2018

Vote : 9 pour

2) Avenant à la Convention avec le CDG 34 concernant la visite médicale des agents.

Autorisation donnée à M. le Maire de la signer

Vote : 9 pour

3) Convention avec la Sté SAGPA concernant le service de fourrière des animaux d'un
montant de 527,33 € ht par an (cette convention n'est plus prise en charge par la Communauté
de Communes) et autorisation donnée au Maire de la signer.

Vote : 9 pour

4) Convention avec l'ONF pour autorisation de passer sur des chemins communaux avec
remise en état.

Vote : 9 pour

5) Autorisation donnée au Maire pour effectuer une demande de subvention auprès de la
Communauté de Commune (Fonds de concours) pour la réalisation de l'aire de camping-car

Vote : 9 pour

6) Budget primitif

CCAS

Fonctionnement

Dépense : 8 551.00 €

Recette : 8 551.00 €

Vote : 4 pour

EAU

Fonctionnement

Dépense : 122 475.00 €

Recette : 122 475.00 €

Vote : 9 pour

Investissement

Dépense : 146 563.00 €

Recette : 146 563.00 €

PRINCIPAL

Fonctionnement

Dépense : 544 437.00 €

Recette : 544 437.00 €

Vote : 9 pour

Investissement

Dépense : 232 956.00 €

Recette : 232 956.00 €

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 29 mars 2018.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 29 mars 2018

Le MAIRE
Dominique VISTE